

COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2020

Membres présents : G. Arranz, G. Beloeil, A. Chapart, L. Chapart, JL Goyot, C. Guiot, A. Legris, M. Nys, M-J. Pimpim, H. Toggwiler.

Pouvoir(s) adressé(s) au Club :

Membre(s) excusé(s) : G. Guiot

Membre(s) absent (s) :

Début de séance : **10h09**

Ordre du jour :

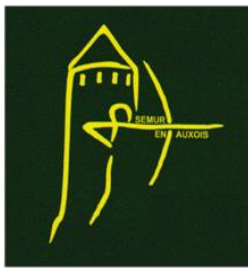
1. Validation du précédent compte-rendu.
2. Partenariat LILIAL – Finalisation (Matériel Handisport).
3. Projet d'aménagement du terrain extérieur.
4. Achat d'arc pour la section Handisport.
5. Travaux du foirail.
6. Cours Patrice François.
7. Date de l'AG Ordinaire du Club.
8. Compétition « Salle » à Semur.
9. Suite du Déconfinement – Phase 2.
10. Journée Arc et « Solstice d'été » - 20 juin 2021.
11. Assemblée Générale du Comité Régional Handisport de Bourgogne Franche-Comté.
12. Compte Rendu de la réunion Facebook du CRIB Côte d'Or.
13. Objectifs du Club en cours.
14. Questions / Points divers.

Fin de séance : **11h45**

**Adresse : Compagnie des Archers de l'Auxois - Maison des Associations
9 rue du champ de Foire 21140 Semur-en-Auxois**

N° SIRET 494826290 00020

Courriel : cie.archers.auxois@gmail.com Web : <http://club.sportsregions.fr/archers-auxois>



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

En cette période de risque sanitaire, le Bureau de l'Association a décidé de proposer aux membres du Conseil d'Administration de tenir leurs réunions par systèmes d'audio et/ou de vidéo conférence. Cette proposition ayant été acceptée par un vote du 10 mai 2020, la présence en ligne ou de visu de la moitié des membres (présents ou représentés par un pouvoir adressé au secrétaire) assure la validité des délibérations qui sont prises en séance.

Le quorum nécessaire à la tenue d'une réunion étant atteint (voir présents ci-dessus), la réunion en date du 6 juin 2020 peut se tenir et les décisions prises sont donc applicables.

1. Validation du précédent compte-rendu.

Le compte-rendu du Conseil d'Administration en date du 10 mai 2020, n'ayant fait l'objet d'aucune demande de rectificatif, est validé et est donc considéré comme signé par le Président et par le Secrétaire.

2. Partenariat LILIAL – Finalisation (Matériel Handisport).

- Les championnats de France Handisport étant annulés, la subvention perçue a été comptabilisée en attente et servira à participer aux remboursements des frais des compétiteurs du prochain championnat de France, selon les modalités établies par la section.
- À ce jour, pas de demande de justificatif CERFA malgré notre relance
- Que faire pour la demande, arrivée tardivement, de remboursement des frais d'un archer ayant participé aux championnats 2019. Pour mémoire il est précisé en séance que dans un cas similaire il n'y avait pas eu de prise en compte rétroactive.
- *Hors séance, après recherches, le secrétaire précise que la demande a été faite par mail le 1^{er} novembre 2019.*
- Hervé et Marianne regardent ce qui a été fait et Hervé fera une proposition.

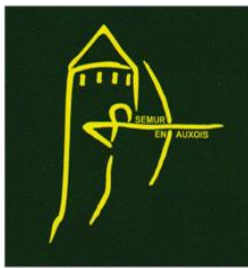
3. Projet d'aménagement du terrain extérieur.

- Projet proposé par Jean-Louis de salons en palettes (voir photo jointe) disposés le long du grillage à l'intérieur du terrain. Si vous avez une possibilité d'avoir de grandes palettes, merci de vous rapprocher de Jean Louis.
- Sous réserves que ces salons ne soient pas trop lourds et permettent l'entretien du terrain, le projet est accepté à l'unanimité. ➔ Jean Louis

4. Achat d'arc pour la section Handisport.

- Comme validé précédemment, l'arc pour gaucher est commandé, le club règlera la facture. La demande de subvention sera faite à la FFH avant fin de semaine prochaine ➔ Hervé et Greg
- La subvention allouée devrait être de 100€ supplémentaire, du fait que le Club est labellisé FFH 2étoiles.
- Nous pourrions donc acheter un deuxième arc classique pour droitier.
- Dès la facture acquittée, Hervé fait le nécessaire auprès du CH21.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2020



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

5. Travaux du foirail.

- Le 31 mai, nous avons été informés par Patrick Creusot, Adjoint Jeunesse et Sport nouvellement réélu, que la demande de subvention faite à la Région a été validée, et que les réponses de la part du Département et du SICECO sont en attente. Si celle-ci sont rapidement favorables Patrick Creusot espère que les services de la Mairie pourront lancer la consultation d'entreprises avant fin juin.
Nous avons bon espoir, car le Conseil Départemental a demandé des ajustements de libellé sur ce projet.

6. Cours Patrice François.

- Les archers ont avancé des chèques pour 3 séances, seulement 2 ont pu être réalisées (Covid19). L'avis du CA est sollicité pour les modalités de remboursement de la séance non réalisée. Certains archers ont fait don de cette séance.
- Pour ceux qui le souhaitent, il est décidé de reporter le prix de la séance sur le montant des cours de l'année prochaine.
- Les archers n'ayant pas réglé, seront relancés à hauteur de 2 séances. → Greg

7. Date de l'AG Ordinaire du Club.

- Samedi 10 octobre 2020 à 14h00
- La demande de réservation de la Salle Ciney réservée a été faite auprès de la mairie.
- Pas d'AG Extraordinaire au 10 octobre. Si nécessaire, pour un changement de statuts par exemple, il sera temps de convoquer une AGE au mois de Janvier 2021, puisque nous aurons l'obligation de réaliser une AGO pour valider les comptes de l'année 2020.

8. Compétition « Salle » à Semur.

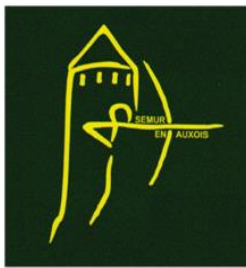
- Inscription réalisée au niveau National pour le 18 octobre 2020 → Archers, inscrivez cette date dans vos agendas, au moins pour venir encourager les compétiteurs.
- Réservation du matériel à réaliser (Tables, chaises ...) → Gilles
- Si les travaux de la salle débutaient en septembre, cela serait un cas de force majeure qui nous permettrait d'annuler la compétition.

9. Suite du Déconfinement – Phase 2.

Comme annoncé le CA fait un point d'étape « Phase 2 ».

- Après le travail réalisé, phase 1 pour respecter les consignes nationales et fédérales, force est de constater que peu d'archers confirmés utilisent la possibilité de venir tirer sur le terrain extérieur.
- À ce jour pour la phase 2, les conditions d'accès sont inchangées.
- La Mairie par un mail MDA du 2 juin 2020 autorise la réouverture de certaines salles sous conditions (Pas plus de 10 personnes, pas de nettoyage de salle organisé par la Ville,

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2020



Label
Argent 2019-2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

respect des distanciations physiques, gestes barrières...) et demande que soit communiqués les protocoles appliqués avant accès.

- Le CA appelé à voter, décide à l'unanimité de ne pas rouvrir la salle à ce stade.
- Pour mémoire, Carlos Hernandez de « Le Bien Public » a fait un reportage (à paraître) sur la réouverture du club « tir extérieur » en période de confinement.

10. Journée Arc et « Solstice d'été » - 20 juin 2021.

- La demande de réservation pour l'ensemble du Hall a été faite pour cette date, du samedi 19 matin au lundi 21 juin 2021 au soir.
- Quid de la réservation des terrains adjacents (long du Mail et parking) voire de l'espace aérien ? → Greg, Marianne et l'expert David ?
- À ce jour l'appel à bénévolat des archers est resté sans réponse
- → Les membres du CA sont appelés à lire la version 2 du projet, la commenter et à faire des propositions originales pour étayer cette journée.
- Un point d'avancement sera fait systématiquement à chaque CA → Marianne
- Une présentation spécifique sera réalisée à l'AGO du 10 octobre 2020.

11. Assemblée Générale du Comité Régional Handisport de Bourgogne Franche-Comté.

- Hervé représentera le Club à cette AG du CRHBFC réalisée en visioconférence par « Zoom »
- Cette AG étant électorale par électronique, cela permettra au Club de thésauriser sur cette pratique qui devrait, à terme, être incluse dans nos statuts.

12. Compte Rendu de la réunion Facebook du CRIB Côte d'Or.

- Le 3 juin de 17h30 à 18h30 le Centres de Ressources et d'Information des Bénévoles de Côte d'Or répondait à toutes les questions que se posaient les clubs sportifs sur le déconfinement. Greg y assistait. Rien de complémentaire vs notre charte et notre RI « Covid ».

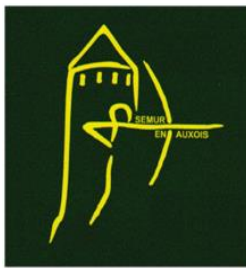
13. Objectifs du Club en cours.

- Terminer la mobilité de l'abri extérieur dès que le déconfinement le permettra.
- Réflexions sur la reprise en septembre sous conditions sanitaires.

14. Questions / Points divers.

- Inscription à carte passerelle FFTA réalisée.
- Vacances sport Handicap ne pouvant reprendre, les clubs sont sollicités. Hervé précise que le Club ne peut répondre à cette sollicitation.

Compte rendu de réunion du Conseil d'Administration du 6 juin 2020



COMPAGNIE DES ARCHERS DE L'AUXOIS

Jeunesse et Sport : 21 S 293 - F.F.T.A. : 02 21 018 - F.F.H. : 04 021 2602

- A-t-on reçu le versement du Conseil Régional pour les doubles licences → Après réception du prochain relevé bancaire par Marianne le 10 juin, si aucun versement → Greg contactera le Conseil Régional pour relance.
- La demande de stage en Club d'Alexandre Jeanvoine à laquelle nous avons répondu positivement est restée sans suite.
- Fondation Crédit Agricole : pas de projet en cours « handicap » → Marianne prendra contact avec l'agence
- À ce jour, pas de rentrée financière prévue par les animations estivales pour cette année. À la demande de Jean-Louis, le club précise (dans le respect des consignes « pandémie ») pouvoir accueillir sur place les groupes scolaires et les journées « Sport Pompiers ». À suivre → Jean-Louis, Greg.
- Prochaine réunion du CA Dimanche 28 juin - 10h00

Fin de Séance



§ 3 - Exemple salon de palettes